

24^e Carrefour des GESTIONS LOCALES

de

Gestion de l'eau de pluie, Artisan, quel label pour faire connaître cette activité ?

à
RENNES
et en
DIGITAL

25|26
JANVIER
2023

www.carrefour-eau.com

@CarrefourEau #CGLE

Une manifestation



ASSAINISSEMENT
COLLECTIF
& PLUVIAL



MILIEUX
AQUATIQUES



ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF



EAU POTABLE
& RESSOURCE



En partenariat avec



Sous le parrainage de



2023

POURQUOI LA MARQUE QUALIPLUIE® ?



« L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général » Loi sur l'eau du 3 janvier 1992.



Etat des rivières et nappes Source info-secheresse.fr
Fev. 2023



Poitou-Charentes crée QUALIPLUIE® en 2005.
La CNATP devient propriétaire de cette marque collective en 2007.

La gestion et le développement sont alors confiés à  qui compte également aujourd'hui l' 

Une marque collective opérationnelle dès 2008

Cadre réglementaire favorable

Utilisation de l'eau de pluie à l'intérieur selon Arrêté du 21 août 2008

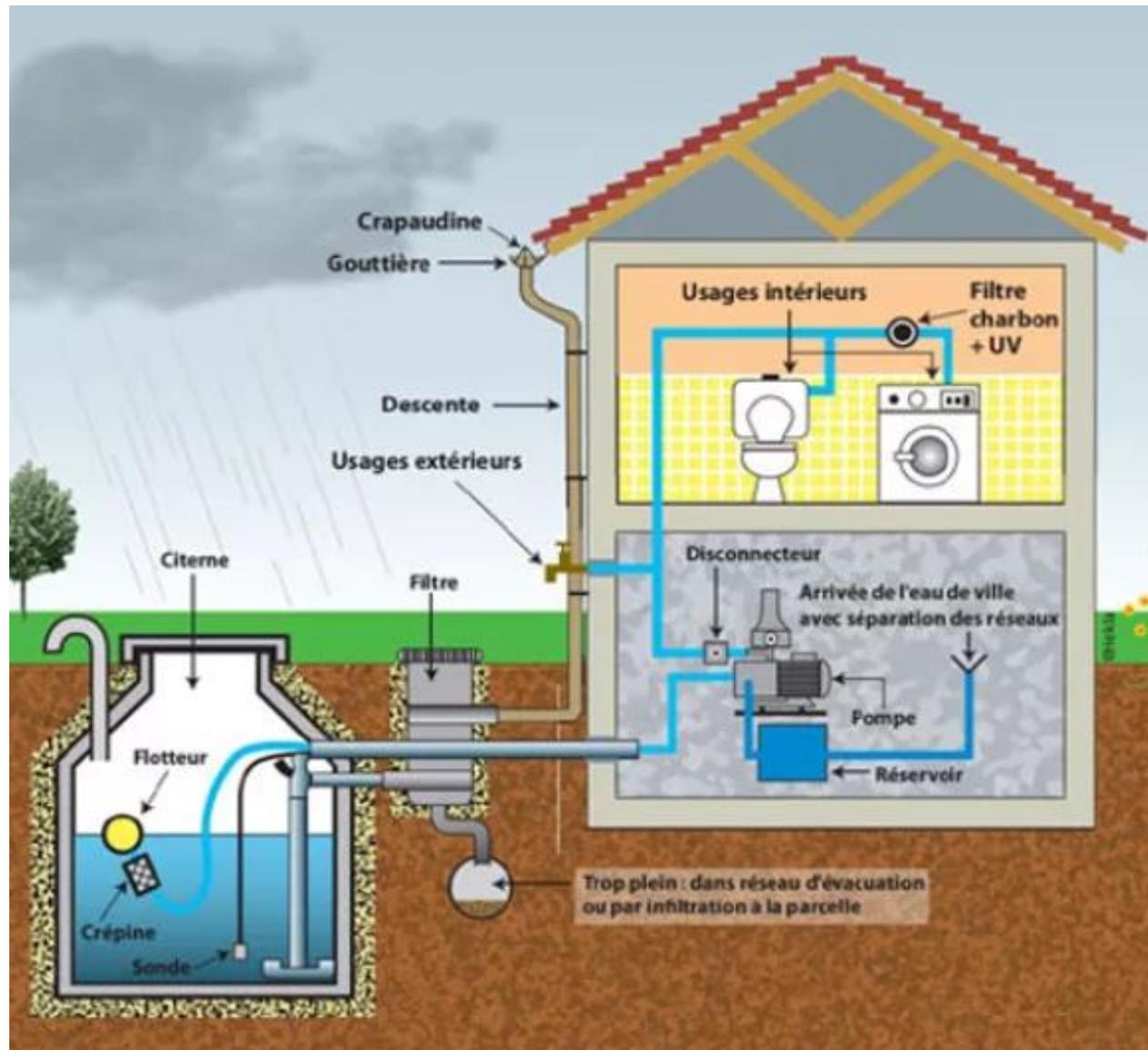
Et incitation fiscale grâce au crédit d'impôt de 25 % du coût des fournitures et matériels, hors MO (fin en 2014).

2023

EAU DE PLUIE QUELS USAGES ?

USAGES POSSIBLES DE L'EAU DE PLUIE DANS UN BATIMENT D'HABITATION

WC, machine à laver, réserve contre incendie, appoint piscine, arrosage...



Pourquoi la gestion des eaux de pluie à la parcelle ?

Gain pour l'environnement et protection face aux Risques naturels



LES GRANDS PRINCIPES DE LA GESTION DES EAUX PLUVIALES

PLUIES D'ORAGES



Tamponner les eaux sur la parcelle lors des épisodes orageux

RÉTENTION / RÉGULATION

- Lutte contre le débordement des réseaux
- Limite les risques d'inondation soudaines, sources de dégâts

PLUIES COURANTES



Réduire le volume des eaux de pluie rejetées sur les réseaux publics

ÉVAPOTRANSPIRATION
VALORISATION DES EP
INFILTRATION

ABAT-TEMENT

- Limite le volumes d'eaux de pluie rejetés dans les réseaux unitaires
- Permet un retour de l'eau à la nature

Utiliser l'eau de pluie un gain économique ?

La rentabilité de l'investissement dépend de plusieurs facteurs :

- du coût des travaux
- du dimensionnement de la cuve
- du coût d'entretien
- des aides financières à l'investissement disponible localement

À mettre en lien avec

- le prix de l'eau
- **la récurrence et la durée des limitations d'usages**
- la nécessité de mettre en conformité l'ANC du bâtiment (économie d'échelle !)
- les contraintes des règles des PC...



2023

Comment vendre la Gestion des eaux de pluie à la parcelle

Utiliser l'eau de pluie un gain économique ?

Exemple dans le sud Infographies : Conseil Départemental des AM / info-sècheresse



Vous êtes ici: ACCUEIL > VOTRE DÉPARTEMENT > GRANDS PROJETS > GRANDS PROJETS 2021-2028 > PLAN DÉPARTEMENTAL DE GESTION DE L'EAU



3ème Pilier : Accompagner professionnels, collectivités et particuliers

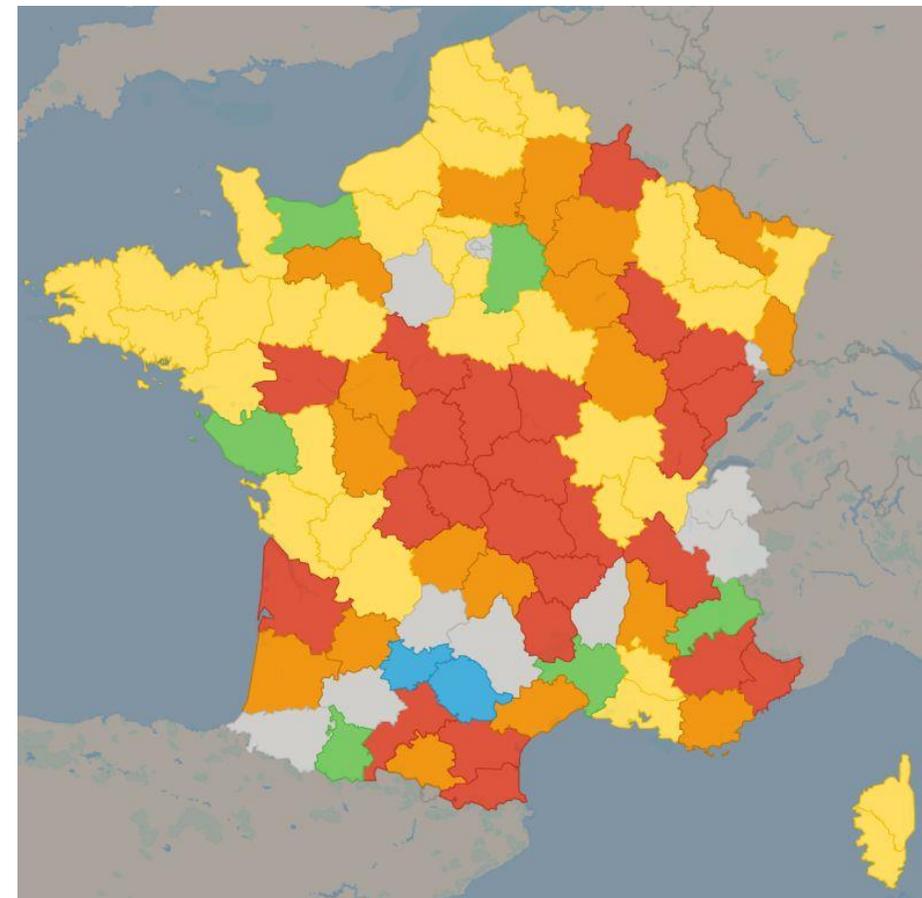
3 ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS, ASSOCIATIONS, PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS



Une collectivité exemplaire
par l'installation de dispositifs
d'économie d'eau et de suivi
de consommation

**Création d'une aide pour l'achat
de récupérateurs d'eau de pluie
(particuliers, agriculteurs)**

BUDGET ALLOUÉ
3 Millions d'euros



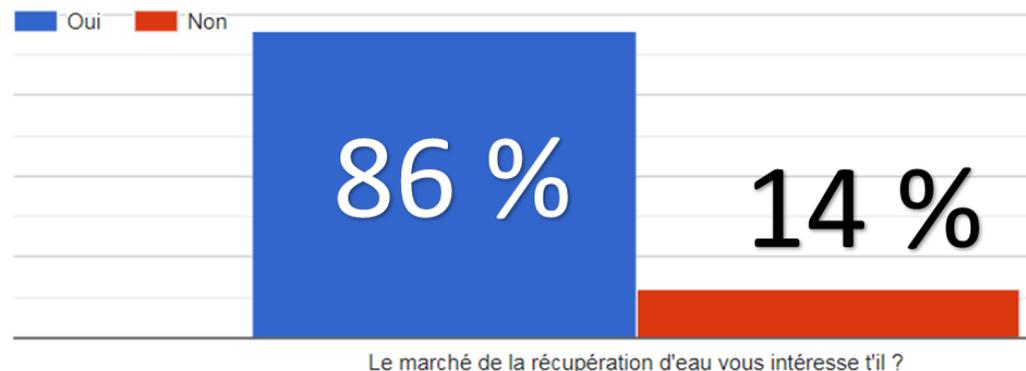


Marque collective déposée, Quali pluie® a pour objet d'identifier et valoriser savoir-faire et compétences des installateurs de solutions et dispositifs pour la récupération, le stockage et la gestion des eaux de pluie



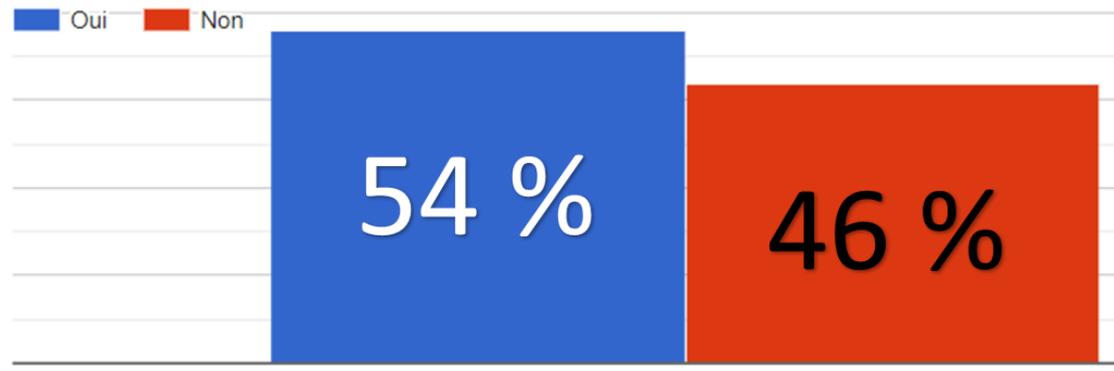
Le marché de la récupération d'eau vous intéresse t'il ?

Travaux Publics



Le marché de la récupération d'eau vous intéresse t'il ?

Paysagistes



Ce marché vous intéresse t'il ?



2023

COMMENT DEVENIR QUALIPLUIE® ?



Préalable :
suivre une formation comportant
4 modules
durée indicative 2 jours

Et atteindre un score de réussite
au QCM administré en fin de
formation.

LA FORMATION *Eau de pluie, Récupération, Rétention et Gestion à la parcelle*

PARTIE THEORIQUE

- L'eau et ses enjeux
- La récupération d'eau de pluie
- La rétention d'eau de pluie
- Gestion des eaux pluviales
- Solutions et alternatives écologiques et économiques
- Les réglementations

Membres

PARTIE PRATIQUE

- Dimensionnement
- Signalisation et sécurité des usagers
- Mise en œuvre
- Relation client

PARTIE GENERALE

- Quelles alternatives possibles à la récupération et à la rétention d'eau de pluie ?
- Qu'est-ce que la gestion de l'eau à la parcelle ?
- Gestion alternative des eaux pluviales
- Quelles alternatives ont le meilleur rapport/ qualité prix ?
- Gestion des eaux : exemple des autres pays

PARTIE COMMERCIALE

- Les différentes techniques de vente
- Les qualités d'un bon vendeur
- Les différents outils commerciaux
- Communication non-verbale : cerner son client
- Assurer la visite client
- Développer des arguments
- Assurer un bon suivi client

2023

QUALIPLUIE®

Les organismes de formation référencés par Essor*Durable*

(au 17/10/2022)



**La Guadeloupe et
La Martinique**

SAS FORMA BATI
PLUS

Contact Xavier
LASSUS

fbplus.sas@pm.me



Sud-ouest et France

Association Eau fil de
l'eau

Contact J-P Gosselin

[contact@eaufiledeau
.fr](mailto:contact@eaufiledeau.fr)



Pays de Loire

GEP Atlantique

Contact Cécile
Pérochaud

[contact@gepatlantique-
formation.fr](mailto:contact@gepatlantique-formation.fr)



**Auvergne Rhône-Alpes
Bourgogne
Franche-Comté**

AFABAT

Contact Vincent
Lembach

v.lembach@afabat.fr



Bretagne

ARFAB BRETAGNE

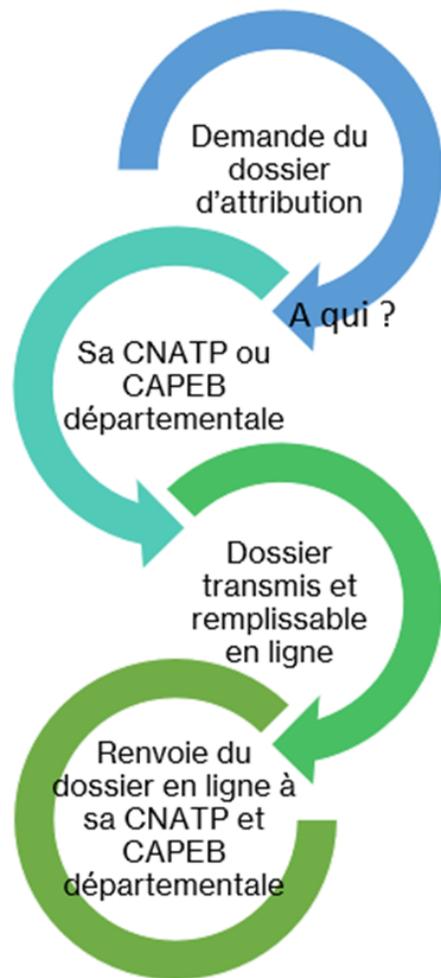
Contact Chloé Podevin

[c.poidevin@arfab-
formation.fr](mailto:c.poidevin@arfab-formation.fr)

2023

COMMENT DEVENIR QUALIPLUIE® ?

LE DOSSIER D'ATTRIBUTION



Frais de dossier supprimé



Procédure d'obtention simplifiée



Traitement en ligne

The form is titled 'DEMANDE D'ATTRIBUTION DE LA MARQUE COLLECTIVE QUALIPLUIE'. It includes sections for: 'INFORMATIONS SUR LE DIRIGEANT', 'INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE', 'ACTIVITES DECLARÉES AU REPERTOIRE DES METIERS OU AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS', 'DOCUMENTS À JOINDRE', 'ASSURANCES COUVRANT LES ACTIVITÉS DE L'ENTREPRISE', 'REFERENCES DES CHARTERS', and 'FORMATIONS'. It contains various input fields for personal and company details, checkboxes for insurance and document requirements, and tables for listing references and training.

Commission attribution EssorDurable

2023

COMMENT DEVENIR QUALIPLUIE® ?

Essor
Durable vérifie et s'assure de la situation du demandeur

Le dossier est validé si et seulement si l'installateur :
prend les engagements conformes au règlement d'usage de la marque, forme un référent technique, réussit l'examen des connaissances.

ESSORDURABLE, association loi 1901



Règlement d'usage de la marque collective QUALIPLUIE

Préambule

La marque QUALIPLUIE est la propriété de la Chambre Nationale de l'Artisanat des Travaux Publics, des Paysagistes et des activités annexes (CNATP).

Cette marque QUALIPLUIE est déposée en tant que marque collective auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI). La CNATP est titulaire de l'enregistrement.

2023

www.qualipluie.com

Merci pour
votre
attention,
place aux
questions.

ACCUEIL Client : Une entreprise qualipluie ? Entreprise : Devenir Qualipluie Réglementations Actualités C

QUALIPLUIE Pour une gestion durable des eaux de pluie

QUALIPLUIE

Gestion des eaux de pluie

Entreprises formées à la récupération et rétention d'eau de pluie ainsi qu'à la gestion de l'eau à la parcelle.

VOTRE ENGAGEMENT POUR LA PRESERVATION DE L'EAU COMMENCE ICI

QUALIPLUIE - CNATP - CAPEB - ATEP

f t i 2021

2023

LA REDEVANCE DU DROIT D'USAGE

Droits d'usage annuel QUALIPLUIE					
Nombre de salariés	0 à 10	11 à 20	21 à 30	31 à 40	41 à 50
tarifs non adhérents					
La 1 ^{ère} année	400 €	480 €	560 €	620 €	700 €
Au trimestre	100 €	120 €	140 €	155 €	180 €
Années suivantes	200 €	275 €	350 €	425 €	500 €
tarifs adhérents					
La 1 ^{ère} année	160 €	200 €	240 €	300 €	360 €
Au trimestre	40 €	50 €	60 €	75 €	90 €
Années suivantes	100 €	150 €	200 €	250 €	300 €